

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds (en dollars US)

Organisation de la Fiducie

Fiducie d'or et d'argent physiques Sprott (la « Fiducie ») est une fiducie d'investissement à capital fixe créée le 26 octobre 2017 en vertu des lois de la province d'Ontario, au Canada. Les bénéficiaires de la Fiducie seront les porteurs de parts de fiducie, lesquelles sont offertes dans le cadre de l'arrangement annoncé le 2 octobre 2017 entre Central Fund of Canada Limited (« CFCL »), la Fiducie, Sprott Inc., The Central Group Alberta Ltd. et ses actionnaires, 2070140 Alberta Ltd., les détenteurs (les « détenteurs d'actions de catégorie A ») des actions de catégorie A (les « actions de catégorie A ») de CFCL et les détenteurs (les « actionnaires ordinaires », et collectivement avec les détenteurs des actions de catégorie A, les « actionnaires de CFCL ») des actions ordinaires (les « actions ordinaires ») de CFCL. La Fiducie est autorisée à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables (les « parts »). Le 26 octobre 2017, la Fiducie a émis une part contre 10,00 \$ en trésorerie. Pour la période allant de la date de création de la Fiducie au 31 décembre 2017, la Fiducie n'a effectué aucune activité.

Objectif et stratégies de placement

La Fiducie a été constituée aux fins d'investir et de détenir la quasi-totalité de son actif dans des lingots d'or et d'argent physiques. La Fiducie cherchera à offrir une option de placement qui a l'avantage d'être sûre, commode et facilement négociable en Bourse pour les investisseurs intéressés à détenir des lingots d'or et d'argent physiques sans les inconvénients inhérents à un placement direct dans ceux-ci. La Fiducie a l'intention d'atteindre son objectif en investissant principalement dans des placements à long terme composés de lingots d'or et d'argent physiques entièrement assignés et libres de toute charge, et elle ne fait pas de spéculation sur les fluctuations à court terme du cours de l'or et de l'argent.

Risques

Les risques associés à un placement dans la Fiducie sont décrits dans la circulaire d'information de la direction de la Fiducie datée du 26 octobre 2017. Pour la période allant de la date de création de la Fiducie au 31 décembre 2017, la Fiducie n'avait aucun risque significatif.